
MALI

**INTERVENTION DE
MONSIEUR MOUSSA BEN ISSAK DIALLO CHARGÉ DE MISSIONS
AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE
L'ASSAINISSEMENT DEVANT LA COMMISSION DE LA SEIZIÈME
SESSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Relative aux discussions thématiques sur l'Eau et l'Assainissement

NEW YORK, 13 MAI 2008

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord d'adresser à vous-même et aux membres du Bureau, les vives félicitations de la délégation du Mali pour votre accession à la présidence de la Seizième session de la Commission du Développement durable.

La délégation du Mali, souscrit pleinement à la déclaration faite par le Représentant de l'Antigua et Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Djibouti au nom du Groupe africain.

Le Mali durant les deux dernières décennies s'est donné comme priorité la multiplication des infrastructures modernes de captage d'eau ,d'abord pour remédier aux situations de crise provoquée par des sécheresses qui ont déstabilisé les zones sahéliennes et pour améliorer l'accès à l'eau potable des populations rurales .

L'accès à l'eau potable au Mali est passé de 57% en 2002 à 67.4% en 2006.

Le caractère stratégique de l'eau dont dépend la vie a amené le gouvernement du Mali à adopter une politique et une stratégie de développement des ressources en eau, assortie d'un plan d'action, qui permettront notamment la mise en place d'un système national d'information sur l'eau afin d'évaluer la ressource mobilisable, de planifier et de mieux gérer son utilisation.

Le plan national d'accès à l'eau potable prévoit la réalisation, la réhabilitation ou l'optimisation des points d'eau moderne, une gestion durable des infrastructures, des mesures de suivi et de contrôle des ressources en eau ainsi que le renforcement des services techniques déconcentrés.

En matière d'assainissement, le taux de couverture en ouvrages d'assainissement était en 2001de 33 % en zone urbaine contre seulement 9 % en zone rurale.

L'ensemble des besoins estimés pour la période de 2006 -2015 en matière d'investissement dans le secteur Eau- Assainissement se

chiffre à 672.633 milliards /an, ce montant représente l'équivalent d'une dépense moyenne de près de 5000 FCFA (environ 10 dollars) par habitant et par an.

Les besoins en capital constitue une proportion de 73.7 % en moyenne contre 6.3% pour les charges de fonctionnement.

Monsieur le Président, le Mali sait compter sur l'élan de solidarité internationale et attend de ses partenaires techniques et financiers un engagement pressant pour que cette denrée précieuse, qui est l'Eau, soit disponible pour un meilleur cadre de vie pour tous à l'horizon 2015.

Je vous remercie